

Martine VASSAL

Marseille, 1^{er} septembre 2024

La Présidente

*Présidente de la Métropole
Aix-Marseille-Provence*

Objet : Inscription de votre enfant à un Séjour Sportif, Éducatif et Culturel du Département

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, le Département des Bouches-du-Rhône propose, en lien avec les collèges du département, des Séjours Sportifs, Éducatifs et Culturels à l'ensemble des collégiens du territoire, permettant d'encourager et de favoriser leur pratique sportive et culturelle.

Ces séjours se complètent désormais de propositions thématiques favorisant la découverte des métiers, des sciences, des techniques multimédias ainsi que des arts et spectacles.


Ainsi, votre enfant a été inscrit par le référent de son collège à l'un de ces séjours, financés à 80% par le Département, dont le coût moyen est de 784 euros, pour une participation de votre part de 70 euros.

Ce séjour est assuré par une structure partenaire du Département qualifiée et agréée par le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Aussi, vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription définitive à retourner au collège dans les meilleurs délais pour une bonne prise en compte de son inscription.

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'organisateur du séjour dont les coordonnées figurent sur le dossier pour toute question et renseignement complémentaire sur son organisation.

J'espère que ce séjour sera pour votre enfant l'occasion de découvrir de nouvelles activités sportives et culturelles et de partager, pendant ces sept jours, des moments amicaux avec d'autres collégiens des Bouches-du-Rhône.



Martine Vassal,

Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence